

N/REF : 8/04/2024 9H37 C:263092 I:34625

V/Email reçu le Lundi 08/04/2024 à 9H37

CENTRE DE JEUNESSE LE VERTACO

**725 ROUTE DE LA SURE
38880 AUTRANS**

IMMEUBLE : LA BALMETTE
LA BALMETTE
RUE DES JEUX OLYMPIQUES
38250 VILLARD DE LANS

St Martin-H, le 17 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RUE DES JO DE 1968 - LA BALMETTE - 38250 VILLARD DE LANS
M PERRIN 06 31 93 27 13

MOTIF : INTERVENIR POUR :
LE SITE D'AUTRANS LE VERTACO BAC A GRAISSE DE LA CUISINE ET
2 BAC A GRAISSE DES PETITES CUISINES SUR LES BATIMENTS ANNEXES
ET POUR LE SITE LE VERCORS PETIT BAC A GRAISSE
CONTACT SUR PLACE : VERTACO 06 33 28 05 24 DAVID
VERCORD VILLARD 06 28 10 75 48 ESTHER

Donneur d'ordre : M. X PERRIN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/04/2024 A 09H00
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE D'UN BAG ET CURAGE HYDRAULIQUE DES
ARRIVÉES ET DÉPARTS
ÉVACUATION A LA COTE ST ANDRÉ

LE 16/04/2024 A 09H00
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE D'UN AUTRE BAG ET CURAGE HYDRAULIQUE
ARRIVÉES ET DÉPARTS
ÉVACUATION A LA COTE ST ANDRÉ

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	pompage d un bac	1	250,00	250,00
1,00	pompage deuxieme bac	1	250,00	250,00
1,00	Ff déplacement sans intervention	2	53,55	53,55
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
5,00	traitement graisse	1	165,00	825,00
TOTAL H.T.				1378,55
T.V.A. a 20,00%				275,71
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1654,26</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN